



DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre des membres			
Afférents au Conseil	En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
25	25	16	19

Séance du jeudi 29 janvier 2026
à 19h00

Date de la convocation : 23 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf janvier à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de JOUQUES a été assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Éric GARCIN.

Étaient présents : Jacques CHERICI, Jean-Charles OZIEMBLOWSKI, Joëlle JOUVIN, Edouard BERTRAND, Anne DE LAURADOUR, Olivier RADAKOVITCH, Claude NOBLE, Stephane ROYO, Martine AUSTRUY, Sandrine MOUTON-PLOUHINEC, Elena SENANTE, Benoît LEBRE, Joséphine SANTACROCE, Christophe BRUNET, Brigitte BONNIEL,

Bons de pouvoir : Valérie TORCOL à Elena SENANTE, Christophe CARRERE à Eric GARCIN, Pierre GORRIS à Sandrine MOUTON-PLOUHINEC,

Étaient absents excusés : Margaux BADROUILLARD, Jonathan BOMO,

Étaient absents : Héloïse REICHLIN, Maël GUERN, Isabelle MONDEJAR, Alexandre ALLANCHE,

Secrétaire de séance : Monsieur Benoît LEBRE,

N°4_DEL_2026 OBJET : Délibération portant sur l'approbation de la convention de partenariat de la Bibliothèque municipale de Jouques avec le collège Jean Jaurès de Peyrolles-en-Provence – organisation d'une action éducative

Monsieur le Maire expose le principe d'une convention de partenariat de la bibliothèque municipale de Jouques avec le collège Jean Jaurès de Peyrolles-en-Provence, relative à l'organisation d'une action éducative.

Ladite convention a pour objectif la création de contenus audio avec les élèves d'une classe de 4^{ème} du collège, autour de la rencontre avec une autrice, Elie Darco, dans le cadre du Festival de l'Imaginaire 2026 porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Les conditions d'intervention de la Bibliothèque au sein du collège sont détaillées dans la convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

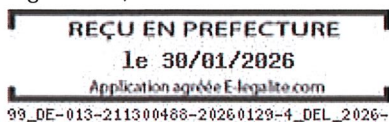
ARTICLE 1 :

APPROUVE la convention de partenariat de la Bibliothèque municipale de Jouques avec le collège Jean-Jaurès de Peyrolles-en-Provence,

ARTICLE 2 :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention,

Ainsi délibéré à Jouques les jour, mois et an susdits, le 29 janvier 2026,
Suivent les signatures,



Le Secrétaire de Séance

Benoît LEBRE



Le Maire

Eric GARCIN



Le Maire :

- certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la réception en Sous-Préfecture et de la publication sur le site internet le **05/02/2026**.
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille, 31, rue Jean-François Leca – 13235 Marseille Cedex 02, dans un délai de deux mois à compter du jour de la publication ou de la notification, soit par voie postale, soit par voie électronique sur l'application « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/01/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300488-20260129-4_DEL_2026-